



ACADÉMIE DE TOULOUSE

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Ecole élémentaire publique Emile Massio

Route de St Sulpice
31 660 Buzet s/ Tarn

Téléphone
05 34 26 50 30

Mél.
ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Web
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-elem-buzet/>

A l'intention de :

M. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, Mme Guerrero chargée des affaires scolaires, M. Ortala Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme Roujean, Mme Lemaire, Mme Bex, Mme Richard, Mme Jouen, Mme Lopez, Mme Doiteau, Mme Lacchini, M. Doumenc, Mme Colas, parents d'élèves, M. Grille, D.D.E.N., Mme Donnart, Mme Bonnet, M. Brun, M. Soubiran, Mme Weber, Mme Ciry, Mme Estrade, M. Desplas, Mme Cioppiani, Mme Caumon, enseignants.

Buzet s/ Tarn

Objet : Procès-verbal du Conseil d'école du 31/05/2016

Ce conseil d'école débute à 18h05.

Sont Présents :

Parents d'élèves : Mme Roujean, Mme Lemaire, Mme Bex, Mme Richard, Mme Jouen, Mme Lopez, Mme Doiteau, M. Doumenc.

Equipe enseignante : Mme Donnart, Mme Bonnet, M. Brun, M. Soubiran, Mme Ciry, Mme Estrade, M. Desplas, Mme Caumon

DDEN : M. Grille

Elus Mairie : Mme Guerrero

Sont excusés :

M. Ortala (IEN), M. Joviado (Maire de Buzet), Mme Lacchini et Mme Colas (parents d'élèves), Mme Weber et Mme Cioppiani (enseignantes)

1/ Pédagogie

▪ **Effectif 2016-2017**

Il est établi sur la base de 242 élèves mais il reste en suspend quelques départs de fratries. L'effectif serait de 240 voire 238 élèves si une famille confirme sa mutation, répartis comme suit :

- CP 42 élèves : 2 classes de 21.
- CE1 44 élèves : 2 classes de 22.
- CE2 52 élèves : 2 classes de 26.
- CM1 55 élèves : 1 classe de 27, 1 classe de 28.
- CM2 47 élèves : 1 classe de 24, 1 classe de 23.

Mr Fileri note que certains dossiers d'inscription de futurs CP actuellement inscrits à la maternelle ne sont toujours pas revenus en Mairie pour validation.

Pas de changement de niveau de classe pour les enseignants.

▪ **Organisation pédagogique et matérielle pour la rentrée 2016**

- Une note a été donnée aux familles pour l'organisation des prochaines dates : inscription bus, spectacle fin d'année, fournitures scolaires, date de rentrée.
- Pas de changement d'affectation des locaux pour les différentes classes et les enseignants restent sur le même niveau de classe.

▪ **Sorties pédagogiques des classes (3^{ème} trimestre)**

- 5 classes sont parties à Saint-Sernin-Sur-Rance : très bon séjour malgré le mauvais temps. Séjour intense, toutes les activités prévues ont été faites. Transmission des photos aux familles par classe.
- La classe des CE1 de Mr Soubiran partira sur la journée du jeudi 9 juin dans le Lot pour une visite d'une phosphatière avec atelier de paléontologie et atelier sur l'environnement et la pollution.

▪ **Liaison CM2-6^{ème}**

Une note a été donnée aux familles concernées pour rappeler que le dossier des futurs 6^{ème} doit être ramené à l'école élémentaire avant le 20 juin.

- La journée de visite au collège se fera le lundi 27 juin et se déroulera de la manière suivante :
- Matinée : les CM2 seront en visite des locaux et classes.
- Les élèves mangeront au self.
- Après-midi : rencontres sportives.
- Une visite du collège est proposée aux parents le jeudi 31 juin de 18h30 à 19h30.
- Question de parents : comment peut-on faire pour acheminer les enfants jusqu'au collège (contraintes d'horaires) ? Est-il possible de prévoir un bus ? Faut-il privilégier le covoiturage ?
 - o pas de bus envisagé car coût élevé (environ 150 €) et peut-être non disponible.
 - o covoiturage privilégié du fait que les différentes familles concernées se connaissent mais Mr Fileri propose de faire passer une note pour connaître les éventuels soucis de famille et ainsi les mettre en relation avec d'autres.

▪ **Spectacle de fin d'année**

Le spectacle aura lieu le vendredi 17 juin à la salle Ribatel pour l'ensemble des classes. Le choix d'une date avancée dans le calendrier par rapport aux autres années a été privilégié (allègement de la fin du mois de juin) et un vendredi soir serait mieux aussi pour les familles.

- Proposition de ABC : installation d'une buvette (organisée par ABC) en fin de représentation pour permettre un échange entre les familles et les enseignants, privilégier un moment de convivialité et le tirage de la tombola.

Proposition validée.

▪ **Activité piscine**

Bilan du « savoir nager » des CE1 et des CM2 pour cette année scolaire 2015-2016 :

Rappel : les élèves sachant nager en fin de cycle :	2013, 54 % des CE1
	91% des CM2
	2014, 25% des CE1
	93% des CM2
	2015, 92% des CE1
	100% des CM2

Ce taux de réussite s'explique par l'aide d'un maître nageur dont le coût est pris en charge par la commune), les 10 séances de piscine effectuées en totalité et des groupes de non-nageurs peu nombreux.

▪ **Nouveaux programmes**

Les nouveaux programmes seront mis en place en septembre 2016 selon une « logique curriculaire des programmes ».

AVANT	APRES
7 piliers	5 domaines (la dénomination a changé)
cycle 1 : PS-MS	cycle 1 : PS-MS-GS
cycle 2 : GS-CP-CE1	cycle 2 : CP-CE1-CE2
cycle 3 : CE2-CM1-CM2	cycle 3 : CM1-CM2-6 ^{ème}
cycle 4 : collège	cycle 4 : 5 ^{ème} -4 ^{ème} -3 ^{ème}

▪ **Projet d'école – Volet numérique**

Mme Guerrero informe que toutes les classes sont maintenant équipées et connectées : un achat de 4 nouveaux ordinateurs portables (occasion remis à neuf) et vidéoprojecteurs a été fait et la connexion des classes opérationnelle depuis début mars.

L'ensemble des enseignants souligne une réelle plus-value de l'enseignement.

Mr Fileri rappelle toutefois qu'une mise à jour des systèmes d'exploitation sera à prévoir pour permettre une efficacité des logiciels. Mme Guerrero propose une possibilité de cette mise à jour vers le milieu de l'année 2017.

Remarque de parents : il sera bon de prévoir des câbles de sécurité pour éviter tout vol des ordinateurs portables.

2/ Fonctionnement :

▪ Budget 2016 par la commune

Sur une base de 241 élèves :

- Transport : 10€ par élève, soit 2410€
 - Fournitures scolaires : 37€ par élève, soit 8917€
 - Piscine : 20 séances → 120€ par séance + transport 75€ par séance, soit 3900€ pour la totalité
 - Intervenant musique : 7988€, demande de 17heures supplémentaires pour 2016-2017 pour la 10^{ème} classe.
 - Fournitures administratives : 150€
 - Subvention coopérative : 800€
- Soit un budget total alloué à l'école élémentaire par la commune de 24155€.

▪ Budget de ABC : bilan 2015-2016

- Foire puériculture : 530€ de bénéfice qui a permis l'achat d'un livre par élève et de chocolats par classe
 - Loto : 1188€ de bénéfice soit 792€ pour l'élémentaire
 - Foire brocante : 5412€ soit 3608€ pour l'élémentaire
- Ces 2 manifestations ont permis de reverser 4400€ à l'école soit environ 18€ par élève.
- Tombola et buvette : bénéfiques à ajouter.

°Remarque et question de ABC : pour les années à venir, les bénéfices récoltés lors des manifestations serviront pour l'année suivante : exemple, les manifestations 2016-2017 financeront l'année 2017-2018. Cette participation sera versée dès le mois de septembre pour les raisons suivantes : moins de pression sur l'association pour définir et atteindre l'objectif d'une part et d'autre part l'école connaîtra dès le début de l'année le montant reversé.

Pour éviter une année blanche, sans versement, nous projetons de verser environ 3300€ (reliquat de tombola non reversé), ce montant sera ajusté en septembre en fonction du nombre d'élèves et du bénéfice de la tombola.

Remarque et proposition acceptées.

▪ Point sur les comptes de la coopérative scolaire

A ce jour la coopérative est créditrice de 13200€ auxquels il faut enlever le dernier versement des classes découvertes (11700€), la sortie de classe de Mr Soubiran (700€), et ajouter le bénéfice des photos de classes (environ 400€). Ce qui ferait une avance de trésorerie de 1900€ (contre 2700€ l'année dernière).

Remerciements à la commune, à ABC et à Mme Donnart (trésorière) ainsi qu'à la secrétaire de Mr Fileri.

▪ PPMS

Un avenant « intrusion dans l'école » est à prévoir débouchant sur 2 cas de figure :

- a. confinement et protection dans les locaux
- b. évacuation

Question de Mr Fileri aux parents : faut-il qu'un futur exercice PPMS soit en relation avec cet avenant, sachant qu'il n'y a pas d'obligation institutionnelle ? Dans l'affirmative, comment le présenter aux enfants ?

Discussion et échange entre les parents et les enseignants :

- Si un exercice de PPMS suit ce scénario, comment gérer l'inquiétude ?
- Certains pensent que cet exercice serait un bon entraînement (au même titre que les autres scénarios déjà proposés), d'autres pensent, afin de préserver les élèves, que cela n'est pas à envisager.
- Cette question n'étant pas tranchée, tout le monde est d'accord sur le fait que l'on ne doit pas amener cet exercice de la même manière aux élèves de CP et à ceux de CM2, les mots anxiogènes ne seront de toute façon pas utilisés.

-Tous sont également d'accord que le 1^{er} point de réflexion doit se porter sur la création d'un système d'alerte (qui ne soit pas la sonnerie de l'école) qui puisse être donné par un enseignant de n'importe quel endroit de l'école pour tous les enseignants.

Au-delà de ces échanges, les équipements suivants doivent être envisagés par la commune :

- Un moyen d'alerte visuelle
- Equipement de verrouillage des salles de classes

Mr Fileri conclut en indiquant qu'un projet de cet avenant avec les 2 options à réaliser sera proposé en début d'année scolaire prochaine avant le 1^{er} Conseil d'école 2016-2017.

- Commission électorale 2016

Les membres volontaires sont : 2 enseignantes : Mme Ciry et Mme Bonnet

2 parents d'élèves : Mme Lopez et Mme Lemaire

le directeur : M.Fileri

3/ Péri scolaire et abords de l'école

Cantine : les menus sont en ligne sur le site de la mairie.

Remarque de parents : certains enfants remontent à leur parents le fait que le personnel de cantine cri beaucoup trop fort et qu'il y a beaucoup de bruit à la cantine.

Remarque d'enseignants : certains élèves seraient injurieux envers ce personnel. En conseil d'élèves, les délégués de classe parlent d'enfants perturbateurs et qui font preuve d'incivilité orale et physique. Mme Guerrero explique que lors du dernier conseil ALAE il a été proposé la mise en place d'un permis de conduite où l'élève perturbateur pourrait perdre des bons points dans un 1^{er} temps, puis en cas de récurrence fréquente, la possibilité de contacter la famille et en cas de force majeure une exclusion du temps cantine pourrait être envisagée avec bien entendu des degrés de sanctions adaptés. Il serait également possible pour l'élève de rattraper des points mais les finalités de ce projet n'étaient pas encore établies ou connues.

Les parents et enseignants sont d'accord pour que des sanctions soient mise en place afin d'éviter des débordements durant ce temps qui paraît déjà être bruyant malgré les aménagements humains et matériels mis en place par la commune.

Toutes les questions de l'ordre du jour ont été traitées. Le conseil d'école est levé à 19h50.

Le directeur,
M.Fileri

La secrétaire de séance,
Mme Bex

